

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet : Mandat spécifique – Ingénierie des sols et des matériaux, contrôle de la qualité et surveillance - Travaux d'aqueduc et d'égouts et de voirie - 2026

Dossier : 7.5-7000-26-02

Propriétaire : MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone 418-629-2053 / Télécopieur 418-629-3195
Courriel : administration@mrcmatapedia.quebec



Avis est donné par la présente que la MRC de La Matapédia demande des offres de services professionnels d'ingénierie des sols et des matériaux – contrôle de la qualité et surveillance de travaux pour les travaux qui seront réalisés sous la supervision du Service de génie municipal de la MRC à l'été 2026.

Les activités seront réalisées dans le cadre des programmes suivants :

- *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028*
- *Programme d'aide à la voirie locale 2024-2026 (PAVL 2024-2026)*

Documents disponibles :

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://seao.gouv.qc.ca/avis-du-jour>

Réception et ouverture des soumissions

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **Mandat spécifique – Ingénierie des sols et des matériaux, contrôle de la qualité et surveillance - Travaux d'aqueduc et d'égouts et de voirie – 2026** »

Les soumissions seront reçues :

endroit : au bureau de La Matapédia de La Matapédia
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
heure : avant 11h, heure officielle du CNRC
date : **jeudi le 30 avril 2026**

Les enveloppes **No 1 Offre de service** seront ouvertes publiquement à l'endroit, à l'heure et à la date indiquée cidessus. À cette étape, seulement le nom des soumissionnaires sera dévoilé.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elles ne s'engagent à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. De ce fait, le soumissionnaire est avisé qu'à la suite de l'ouverture des soumissions.

Le délai pour la réception des soumissions est du 25 mars au 30 avril 2026.

Donné à Amqui ce 25^{ème} jour de mars 2026.

Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier
MRC de La Matapédia